

L'Eyre nouvelle

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SALLES

N° 8 - SEPTEMBRE 2017

CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR UNE RENTRÉE ZEN



11

MA VILLE S'ENGAGE

CCAS : la solidarité,
c'est branché

19

DÉVELOPPEMENT ÉCO

Le retour en force
du petit commerce

www.ville-de-salles.com

 ville de Salles



BIGA

 LOCATION DE BOX

8, 14 et 28 M²
TOUTE L'ANNÉE

BOX

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS



TAXI SALLOIS

33770 SALLES

ALGLAVE ERIC

toutes distances: 7j/7 - 24h/24

TAXI SALLOIS

Transports médicaux assis,
professionnels, scolaires et personnels

**CONVENTIONNE SECURITE
SOCIALE**

Port: 06-68-36-54-08

Tél/fax: 05-56-88-44-20

Mail: e.alglave@orange.fr

Site: TAXISALLOIS.COM



Carrefour market

 SALLES

**Des PROMOTIONS toute l'année.
Une équipe à votre service.**

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 19h30

Ouvert le dimanche matin

ENTREPRISE PATRICK LAURENT

TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENT...



- Dessouchage
- Nettoyage de fosses septiques
- Nettoyage de terrains
- Pose de fosses septiques
- Tranchées
- Allées ...

11, chemin de Capet - 33770 SALLES

Tél. & Fax : 05 57 71 23 19 - Port. : 06 67 61 90 41

e-mail : patrick.laurent0523@orange.fr

www.salles-arthurimmo.com



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

*nouvelle adresse
première quinzaine d'octobre
au 1 place de la Mairie
à SALLES*



1 allée de la Gare—33770 SALLES

Tél. : 05 56 94 35 45

Mail : salles@arthurimmo.com



AQIVITRE^{EURL}

Lavage de vitres

POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

06 11 61 05 14

aquivitre.eurl@gmail.com

Bénéficiez de 50% en remboursement et/ou crédit d'impôt

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tout terrassement - Dessouchage
Création d'allée - Remblai
Assainissement/Tout à l'égout
Nettoyage terrain et évacuation
Terre Végétale



J.-Ph. GAULT

274, av. de la Côte d'Argent - 33380 Biganos

Tél : 06 09 74 66 16 - Tél : 06 74 98 69 97

Fax : 05 56 75 31 83

03 ENTRE NOUS

04 ACTUS

- Point travaux
- Enfance / Jeunesse
- Culture / Festivités
- Et aussi
- Social et solidarité
- Bien vivre ensemble

11 MA VILLE S'ENGAGE

«Sports & Vie associative font équipe»

12 FOCUS

Ce qu'il faut savoir pour une rentrée zen

16 EN DIRECT DE NOS QUARTIERS

Les sangliers dans le viseur des chasseurs

17 DÉVELOPPEMENT ÉCO

Le retour en force du petit commerce

19 EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

PLU et PLUI-H pour dessiner le futur du territoire

20 PAROLES D'ASSOS

La rentrée sous le signe du sport pour tous

22 EXPRESSION LIBRE

23 AGENDA

ENTRE NOUS



Une rentrée sereine

À l'inverse d'une météo estivale parfois capricieuse, qui ne nous aura pas pour autant empêché de profiter des nombreuses festivités qui ont jalonné l'été, la rentrée salloise s'est opérée dans les meilleures conditions pour nos enfants et les familles.

Une rentrée scolaire marquée tout d'abord par le retour de la semaine de 4 jours. Une décision prise en toute fin d'année à l'issue d'une concertation impliquant le corps enseignant et les parents d'élève, qui nous aura permis de dégager un large consensus favorable. Nous avons ainsi pu anticiper les nécessaires adaptations afin de proposer un accueil de qualité pour la journée du mercredi.

Une rentrée empreinte également de dynamisme avec plusieurs initiatives visant à favoriser la pratique sportive pour tous. Pour les plus jeunes dans le cadre scolaire avec la reprise du Sport à l'école et plus largement pour l'ensemble des Sallois avec le lancement par la ville du dispositif « Temps Libre Multisports » dont vous trouverez le détail des modalités pratiques dans ce magazine.

Une rentrée salloise enfin, placée sous le signe du bien vivre ensemble, avec le traditionnel rendez-vous du Forum des Associations qui s'est tenu le 2 septembre dernier et dont le succès de fréquentation ne se dément pas. L'occasion pour chacun de prendre conscience et de profiter de la richesse de notre tissu associatif social, éducatif, culturel et sportif. Merci encore à tous nos bénévoles et à nos agents municipaux sans lesquels une telle manifestation ne serait possible. Bonne rentrée à tous

Votre maire
Luc Deruillé,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Luc Deruillé', written over a white background.

Magazine d'informations de la commune de Salles édité par la mairie de Salles, 4 place de la Mairie - 33770 Salles
Tél. 05 57 71 98 60 - Fax 05 56 88 43 95
Email : contact@ville-de-salles.com
Directeur de la publication : Luc Deruillé.
Rédaction : Anacoluthie, KA2 Communication et la municipalité.
Direction artistique et réalisation : KA2 Communication.
Crédit photos : la municipalité, Fotolia.
N°8 Septembre 2017 - Tirage 3500 exemplaires sur papier PEFC.
Dépôt légal à parution.

Point travaux

Aménagement du champ de foire

Après l'enfouissement des lignes aériennes en juin 2016, les travaux d'aménagement du champ de foire se poursuivent. Une phase de travaux plus importante débutera, compte tenu de la date du marché de Noël, en début d'année 2018, le revêtement même de la place va être totalement refait. Nous avons privilégié un revêtement hautement qualitatif et naturel permettant de conserver l'aspect esthétique d'antan, tout en posédant la durabilité d'une chaussée routière.

SENS DE CIRCULATION CENTRE BOURG



Après plusieurs réunions de concertations avec les commerçants - artisans et Monsieur le responsable du centre routier départemental, la circulation dans le centre bourg va être modifiée.

Notre principal objectif est de faire entrer plus de véhicules dans le centre afin de favoriser la fréquentation de nos commerces.

Les commerçants - artisans demandent davantage de places de stationnement. Un maximum de critères vont être pris en compte pour contenter le plus grand nombre de Sallois.

Début des travaux au rond-point du gemmeur

Comme promis, l'intersection devant le magasin « Carrefour Market » formée par la route du Lanot et la route du Caplanne qui pose de gros problèmes de circulation va être transformée.

Les travaux sur le rond-point du « gemmeur » débutent au cours du 4^{ème} trimestre 2017.

Il sera largement éclairé et bordé d'une piste cyclable pour faciliter et sécuriser les déplacements.

Travaux de l'été dans les écoles

Profitant des vacances scolaires et de l'absence de nos têtes blondes dans les classes, les agents du Service Technique ont réalisé des travaux de rénovation dans les écoles : façade à l'école primaire rive gauche, deux classes ont été repeintes à l'école du Caplanne, équipement de 7 VPI* dans 2 écoles, mise en sécurité avec interphone dans 4 entrées d'école, installation d'une chaudière à gaz à condensation à la maternelle rive droite, pose d'une nouvelle clôture à l'école du Lanot.

* vidéoprojecteurs interactifs



Enfance / Jeunesse

Action pour la nature



Le 30 mai dernier, une classe de primaire de la ville s'est rendue sur le secteur de Sillac en forêt communale. Les élèves ont été mis à contribution pour la plantation d'environ 150 feuillus. Les essences ciblées étaient : du chêne liège, du sorbier domestique qui donnera plus tard des fruits en forme de poires appelés «corme», du bouleau, du chêne Tauzin.

Cette plantation est nécessaire pour participer à la mise en place d'une biodiversité, mais aussi pour sensibiliser les enfants à des actions de protection de la forêt.

Retour sur ... la kermesse petite enfance du vendredi 9 juin dernier !

Une salle des fêtes remplie de sourires, de jeux et de partage entre les enfants du multi-accueil, les enfants accueillis par les Assistantes Maternelles et leurs familles.

Le spectacle féérique et coloré offert par la municipalité a apporté la touche de magie supplémentaire à ce joli moment de convivialité. L'ensemble des services organisateurs : le Service Petite Enfance, la Médiathèque et le Service Sports & Vie associative vous remercient pour votre présence et votre bonne humeur.



Le CLJ se mobilise pour les enfants malades !

Le **C**onseil **L**ocal des **J**eunes (de 9 à 14 ans) organise une journée de solidarité envers les enfants malades hospitalisés, ouverte à tous (petits et grands). Au programme, vous trouverez des jeux de société traditionnels, du multimédia, des animations sportives, une exposition et des promenades en voitures de collection... Sans oublier la buvette pour se désaltérer ! Aussi, nous récupérons des jeux/jouets qui dorment parfois au placard, dans le but de les distribuer aux enfants malades à l'hôpital.

Alors rejoignez-nous le Dimanche 1^{er} octobre, toute la journée (10h-17h), sur la place du champ de foire et venez partager un instant convivial et familial tout en faisant une bonne action !

Des camps d'été réussis pour les jeunes sallois !

C'est un grand succès pour l'ensemble des camps d'été proposés au mois de juillet.

32 enfants ont pu découvrir le surf, pendant que 32 autres ont préféré le camp d'activités nautiques et enfin 10 ont participé au camp itinérant à vélo.

De super souvenirs et de nouvelles expériences. L'ensemble des activités a été maintenu malgré une météo pas toujours au rendez-vous.



Culture et festivités

Les nouvelles journées du patrimoine

Les journées du patrimoine se tiendront les 15 et 16 septembre 2017 à Salles, respectant le thème européen, LA JEUNESSE. Ces journées auront lieu à la salle des fêtes du Bourg.

> Le vendredi 15 septembre à 18h30 :

Inauguration par l'association Gueille Ferraille, du théâtre Musical « Une Déclaration » dans le cadre des scènes d'été.

> Le samedi 16 septembre de 10h à 17h :

- Visite de l'exposition d'une ancienne salle de classe.
- Atelier du travail du bois avec la participation de l'association « Outil en main ».
- Vente d'ouvrages sur Salles.

Cette année, nous avons souhaité innover en reconstituant une ancienne salle de classe où chaque visiteur pourra se mettre en situation. Les enfants pourront revêtir un sarreau, écrire quelques lignes sur un cahier avec des plumes et de l'encre, lire une leçon de morale sur le tableau noir... et écouter le maître d'école ! Si le musée de l'école publique de Saint Clar (dans le Gers) nous a prêté la salle de classe, des Salloises et des Sallois se sont investis en acceptant d'exposer leurs vieilles fournitures scolaires.



A la découverte du Laser Mégajoule

Le centre CEA du CESTA à Le Barp présentera à ses voisins sallois le projet « Laser Mégajoule », extraordinaire instrument de recherche capable de chauffer une faible quantité de matière lui permettant d'atteindre les conditions extrêmes que l'on retrouve au centre du soleil et lors du fonctionnement des armes nucléaires. La médiathèque accueillera une exposition **du 23 au 25 novembre 2017**. Une inauguration sera organisée le **mercredi 22 novembre à partir de 19h00** en présence du directeur M. Giannini et de M. Luc Dervillé, Maire de Salles. Des visites du Laser Mégajoule seront proposées le **samedi 25 novembre de 9h30 à 17h00**. Ces visites, uniquement sur inscription, seront en priorité réservées aux Sallois. Les inscriptions se feront à partir du lundi 2 octobre jusqu'au vendredi 3 novembre par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, au 05 57 04 51 52 ou 05 57 04 51 53 (**merci de préparer les pièces d'identité des personnes à inscrire avant de téléphoner**).

L'annonce du Marché de Noël 2017 !

HO HO HO ! Le traditionnel Marché de Noël de la ville de Salles et sa petite rue commerçante reprendront vie le samedi 2 et le dimanche 3 décembre 2017 sur la place du champ de foire. De nombreux produits de Noël, seront à découvrir allant de l'épicerie fine, aux idées de cadeaux « extraordinaires » pour les grands et les petits.

Venez découvrir aussi :

Des espaces de jeux, des ateliers créatifs, un conte, des chants de Noël et des promenades à poneys...

Sans oublier :

Le défilé de mode « White Emotion » déclinant haute couture, coiffure d'art, et maquillage artistique...

La magie de Noël opérera le temps d'un week-end sur Salles et le Père Noël en personne viendra nous rendre visite dans sa calèche pour une distribution de bonbons et une prise de photos.

GYPSY JAZZ FESTIVAL : édition 2017

La première édition 2016 n'était qu'un galop d'essai, ce fut une pleine réussite. Nous avons donc décidé de réitérer mais en tapant plus fort. L'édition 2017 s'est déroulée sur deux jours : le samedi 19 et dimanche 20 août, avec des horaires différents de 17 h à minuit, le tout sur un autre site : le Château, une pièce majeure du patrimoine de Salles. Pour ce qui est de la programmation, nous avons accueilli huit groupes ; quatre le samedi 19 dont certains se sont déjà produits l'année passée ; ils ont aimé, ils sont revenus.

Quatre nouveaux le dimanche 20 totalement différents, nous avons, entre autres, présenté un authentique musicien issu du monde Manouche, que du bonheur ! 346 entrées, de nombreux retours de félicitations et de remerciements. Vive le Jazz, et à l'année prochaine pour la troisième édition qui aura lieu le 3^{ème} week-end d'août.



Et aussi

MÉDIATHÈQUE

UN NOUVEAU MAGAZINE

« Que choisir » À votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous défendre. Des milliers de produits testés en toute indépendance !

Retrouvez plus de 1000 magazines sur LeKiosk (accessible avec vos abonnements à la médiathèque)

> Samedi 23 septembre de 14h à 18h

APRES-MIDI JEUX

Ouvert à tous - gratuit.

En partenariat avec la ludothèque « Les couleurs du jeu » et « Baolin »

En famille ou entre amis venez vous amuser et découvrir de nouveaux jeux.

Atelier création de jeux avec Pauline Lairat.

> Samedi 4 novembre à 16h30 - Compagnie Tétralala

SPECTACLE « L'ADO, VIE ET MŒURS EN MEDIATHEQUE »

Tout public. Sur réservation. Gratuit.

Ce spectacle met en scène une conférence burlesque où 2 « experts » se penchent de manière originale et décalée sur l'adolescent et dressent en filigrane un portrait humoristique de cet animal étrange.

Le mois de novembre sera consacré au portrait : animations, ateliers, spectacles et expositions vous seront proposés.

> Mercredi 29 novembre à 10h30 - Compagnie Tortilla

SPECTACLE GOURMAND « PETITES MIETTES »

De 6 mois à 4 ans. Sur réservation. Gratuit.

« Bienvenue dans ma cuisine qui fait chanter »

Le tic tac du four annonce que le gâteau est en train de cuire : il va falloir patienter. Et si on en profitait pour chanter. Le fil des comptines et chansons suit le rythme des repas de la journée ; Mine de rien, les notes et les miettes accumulées ouvrent l'appétit : voilà que le gâteau est cuit. Allez, une dernière chansonnette pour l'aider à refroidir...les yeux gourmands le dévorent déjà.

HORAIRES

- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h
- Jeudi : 9h-12h30
- Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 10h-13h / 14h-18h

21, allée Felix Arnaudin
05 56 88 72 35
mediatheque@ville-de-salles.com
www.mediatheque-salles.fr

INAUGURATION DU SKATERCROSS

Le 1^{er} juillet dernier, le rêve est enfin devenu réalité pour beaucoup d'adeptes Sallois des sports de glisse : le Skatercross a été inauguré en présence de Madame le sénateur-maire de Gujan-Mestras Marie-Hélène Des Esgaulx, du maire de Salles Luc Dervillé et de son équipe municipale. Cette journée dédiée à l'univers du skateboard, du roller, de la trottinette et du BMX sera donc pour la jeunesse salloise une date symbole de l'aboutissement d'un projet fort et très attendu. Malgré le temps incertain, le public et les pratiquants en mal de patience étaient au rendez-vous pour découvrir ce parcours unique en France. Des « riders* » expérimentés et des jeunes de nos associations salloises de roller et de skate ont profité de cette occasion pour montrer que la piste permet aux confirmés comme aux débutants de « s'éclater ». Le site, ouvert à tous, remporte un franc succès puisqu'il est pris d'assaut chaque jour par les petits et les plus grands qui ont ressorti, pour certains d'entre eux, les planches poussiéreuses du garage...

Il est bon de rappeler qu'un tel équipement de loisirs peut s'avérer dangereux. Le règlement de bonne conduite doit être respecté. Le casque et les protections (coudières, genouillères, protège-poignets...) sont obligatoires.

*pratiquants de sport de glisse



Social et solidarité

Les animations du Conseil Des Sages

Le 12 avril 2017, des Sallois ont participé à un atelier découverte du métier d'apiculteur. Des professionnels passionnés ont accepté de venir partager leur quotidien qui demande un investissement de chaque instant.

Ils ont su capter l'attention de l'auditoire en expliquant les différentes phases avant et après la récolte du miel, mais aussi avec de la prévention contre les nuisibles.

L'atelier découverte s'est bien entendu clôturé par une dégustation de ce précieux nectar pour le plus grand plaisir des participants.



Froids et implacables les chiffres sont là : les cancers de l'enfant ont augmenté de 13 % en vingt ans ; 500 enfants meurent chaque année en France et 6 000 en Europe.

Dans le même temps, faute de fonds, des chercheurs sans moyens passent entre 50 et 60 % de leur temps à chercher des financements ! Face à cette situation, a été créée en 1998 la Fédération nationale Enfants Cancers Santé, Reconnue d'utilité publique depuis 2005, et entièrement gérée par des bénévoles. C'est à son profit qu'aura lieu le samedi 25 novembre 2017 à Biganos une manifestation à caractère sportif opposant 2 grandes équipes du Championnat de France de Rugby à XIII : Carcassonne et Villeneuve.

Si vous voulez soutenir la Recherche sur les Cancers et Leucémies de l'Enfant, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre Brun, au 06.07.71.49.18, ou par messagerie : jean-pierre.brun@wanadoo.fr

La médiathèque au multi-accueil

Une fois par mois, les enfants du multi-accueil reçoivent la visite de Sylvie Dias et de Corine Cazes avec pour objectifs de :

- Découvrir le livre et le goût de la lecture.
- Découvrir d'autres supports.
- Permettre la manipulation du livre dans le but de l'appriivoiser comme un objet du quotidien.
- Emprunter les livres de la médiathèque.

Les thèmes abordés sont définis en fonction des événements de l'année ou selon les domaines d'acquisition des enfants. Certaines histoires sont mises en scène sous la forme de théâtre, kamishibai, spectacles de marionnettes, mimes, tapis de lecture.

Un prêt de livres de la médiathèque au sein du multi-accueil est mis en place afin de permettre aux parents de poursuivre la découverte des livres avec les enfants.



Jumelage de Salles, la piste auvergnate se concrétise en attendant l'Espagne



Créé en 2010, le Comité de Jumelage a été approché par une ville auvergnate : Romagnat. Malgré des changements de municipalité des deux côtés, les contacts se sont développés pour aboutir aujourd'hui à l'officialisation du jumelage des deux villes.

La première manche a eu lieu à Romagnat le 26 mai dernier. 14 Sallois se sont déplacés pour l'occasion : Monsieur le Maire et son 1^{er} adjoint, le président du Comité de Jumelage et des membres du Conseil d'Administration, ainsi qu'une délégation de la chorale Cantaleyre.

Romagnat est une ville de 8000 habitants, voisine de Clermont-Ferrand, au pied du plateau de Gergovie, près du Puy de Dôme.

Village tourné vers l'agriculture et la viticulture, il s'est ensuite peuplé des nombreux salariés attirés par l'activité créée autour de l'automobile. Nos deux communes appartiennent à un Parc Naturel Régional, elles ont un tissu associatif très varié : musique, football, rugby, etc.

Ce sont ces nombreuses associations qui permettront, par leurs échanges, de faire vivre le jumelage.

Le jumelage avec Romagnat ne sera effectif qu'après la signature de la charte scellant les deux villes, organisée le 20 octobre 2017 à Salles.

Nous invitons toutes les associations, mais aussi les personnes qui seraient intéressées pour participer à se manifester auprès du Service Sports et Vie Associative au 05 56 88 38 87 afin de préparer au mieux la réception des Romagnatois.

Un petit village de la région de Burgos en Espagne est actuellement en contact avec le Comité de Jumelage de la ville de Salles. Une délégation espagnole est venue faire connaissance avec Salles en juin. Nous espérons que ces rencontres aboutiront également à un jumelage.

Petit carnet sallois

NAISSANCE

CASTETS Louise, Loly, Emilie 24 avril 2017
LECLER Tom 27 avril 2017
HOAREAU Maëlys, Inés, Marie 1^{er} mai 2017
CARBON Agathe, Monique, Odette 6 mai 2017
LANGEVIN Léo, Thomas, Guillaume 7 mai 2017
LAFON PINGAUD Céline, Cloé, Taïs 27 mai 2017
VAURY Charlotte, Marie, Claude 28 mai 2017
SARRAILH Nolan 20 juin 2017
DA FONSECA Tobias 20 juin 2017
MARTINEZ Mathias, Xavier, Romain 4 juillet 2017
PALÉ Marius 8 juillet 2017
PAYEMENT Gabin 10 juillet 2017
BORDAS Nolan, Joël 11 juillet 2017
VOLFF Oihan 11 juillet 2017
LEVÊQUE Gaspard, Gilles, Eric 17 juillet 2017
VIDAL Candice 19 juillet 2017
LIMONTA Léa, Capucine 19 juillet 2017
DUPUIS Mathis, Alain, Michel 22 juillet 2017
SAUTS Simon, Guillaume, Gaspard 25 juillet 2017
LAMPERT Gabriel, Alain, Laurent 29 juillet 2017
THEVENET Jade, Sylvie, Christelle, Carmela 30 juillet 2017
AMREIN RAGOT Eole, Joël, Xavier 6 août 2017
DÉJEAN Mély 7 août 2017
PASQUIER Maïna 9 août 2017
MANETCHE FARROBA Alice 19 août 2017
PELANNE BIDAULT Axel 20 août 2017

MARIAGE

GUILLOT Catherine, Andrée, Renée SABATIÉ Céline, Andrée 14 avril 2017
STUPFEL Pierre, François, Mathieu VALERY Carole, Andrée 15 avril 2017
RAIMBAUD Jean, Marc, Louis, Charles SANTARELLI Laurence, Françoise 22 avril 2017
JENSOUS Virginie, Géraldine BRIVARI Laetitia 22 avril 2017
DUCEY Laurent, Jean, Raymond DEMAS Patricia, Maryannick 28 avril 2017
MORRAGLIA Olivier, Sylvain BARAKE Anaïs, Sophie 6 mai 2017
CHAMBON Fabrice GEORGIN Amélie 9 mai 2017
GUÉRIN Eric LAFEYCHINE Stéphanie, Nadine 20 mai 2017
AUDEVARD Flore VALLÉE Céline, Elsa, Clotilde 10 juin 2017
GÉNESTAL Benoît, Hervé CASCIO Laëtitia, Elise, Odette 17 juin 2017
MEIGNAN Aimery, Tanguy, Eric, Claudy CAMILLERI Clémence, Florence, Nelly 24 juin 2017
CHEVREAU Arnaud, Denis, Lilian SIMON Claudia, Louise, Madeleine 24 juin 2017
BAZOCHE Lilian, Jean, Nicolas GROLEAUD Sandrine, Elise, Christelle 24 juin 2017
ANGIOLINI Pascal, Robert, Francis MITRECEY Muriel, Siegrid 8 juillet 2017
REVERDY David, Jacques NAPIERALA Karine 22 juillet 2017
DA FONSECA Jérémy, Sylvain ALVES Vanessa 12 août 2017
GERARD Rodolphe, Dany MAURY Elodie 12 août 2017
LORETTE Julien, Pierre BARLET Marie, Flavie, Marcelline 19 août 2017
GRIMAL Christophe ROBERT Carole 19 août 2017
LARCHÉ Christophe CASTEVERT Virginie, Francine, Janine 26 août 2017

DÉCÈS

BOURGUINAT Alain, Yuan, Jean-Marie 7 mai 2017
AGUIRRE LARRAYOZ Victor, Modesto 9 mai 2017
VERLIAT Renée, Eliane 13 mai 2017
DONZEAU Serge 13 mai 2017
RIFFLADE Etienne 20 mai 2017
FAVOT Albert, Alexandre, Marius 22 mai 2017
DUBROUS Odette 29 mai 2017
JAULIN Henriette 30 mai 2017
CARRIE Michel, Jean 2 juin 2017
PROUST Pierre, Rémy 11 juin 2017
VIARD Sandrine, Marie-Thérèse 22 juin 2017
MARIN Yves, Alain 15 juillet 2017
MIHELICIC Nada 16 juillet 2017
DEYCARD Jeanne, Christianne 29 juillet 2017
ROLAND Anne, Marie, Josette 29 juillet 2017
CHEDEVILLE Françoise 3 août 2017
SERNICLAY Paul, Henri, Joseph 4 août 2017
RENAUD Arlette 20 août 2017

Bien-vivre ensemble



Bienvenue au nouveau policier municipal

Bienvenue à Jean-Michel Capello, qui va prendre ses fonctions le 25 septembre prochain. Actuellement Major de Gendarmerie, il commande une unité dans le Médoc. Notre policier municipal ne pou-

vait plus assurer seul les missions de police et de tranquillité publique. Jean-Michel Capello et son épouse Barbara sont parents de deux garçons âgés de 9 ans et 11 ans. Après 24 années passées en gendarmerie, il a décidé de débiter une seconde carrière en restant dans une activité professionnelle qu'il maîtrise parfaitement.

Service élections

Cette année ont eu lieu les élections présidentielles et législatives. Vous avez été nombreux à signaler des modifications (nom/adresse...) aux bureaux de vote qui ont fait remonter les informations au service élections. Toutefois, ce dernier ne peut procéder aux modifications que sur présentation des pièces justificatives. Toutes les modifications effectuées sur les listes électorales nationales sont contrôlées par la préfecture et surveillées par l'INSEE, le Service élections se doit donc d'avoir les preuves des différents changements.

Nous tenions à remercier particulièrement les Sallois qui ont tenu le rôle de scrutateur : **Patricia Bensacq, Agnès Jarlot, Julie Bourcier, Renée Diana, Jessy Daulon, Denise Jaloustre, Catherine Bessard, Céline Darras, Brigitte Fregé, Coraline Dubois, Cécilia Frugier, Nathalie Baril, M^{me} Bessinoton, M^{me} Debœuf, Jessica Ragot, Laëtitia Boursel, Hélène Maillard, Virginie Tournier, Amélie Lasserre, Dorothée Paillard, Françoise Tampon, Brigitte Coyne, Geneviève Boulé, Paulette Dumartin, Stéphanie Fournes, Agnès Wilthien, Jacqueline Puaux, Marie-Ange Stoezel, Marie Jo Lo, Françoise Compan, Monique Lemistre, Vanessa Chastres, Léa Courrèges, Brigitte Dardennes, Armelle Courrèges, Dorothée Goudemare, Ginette Lescarret, Marie-Hélène Izard, Josiane Barreyre, Sylvie Poujon, Joëlle Foucaud, Claudine Martinez, M^{me} Foucaud, Bernard Bassoulet, Philippe Bertrand, Jean Boyrie, Jean-Louis Jaloustre, Pierre Lalande, Thierry Le Louet, Matthieu Londeix, Jean-Paul Poudin, M. Debœuf, Alain Galois, Jean-Pierre Lantres, Henri Displan, Jean-Claude Le Calvé, M. Bessinoton, Jean Heurtebise, Gaël Pavard, Frédéric Gay, M. Foucaud, Bernard Brillon, Jean-François Frégé, Damien Holt, David Rainard, Julien Amrein, Christopher Viera, Gonzague Heurtaut, Pierrick Tastet, Jérôme Bagieu, Patrice Gaston, Maurice Loubic, Jacques Morel, Patrick Bernard, Bernard Mano, Jacques Barcelo, Patrick Plantey, Denis Stierneman, Henri Farfals, Matthieu Lajos, Daniel Leuieux, Christian Lefebvre, Dominique Dubo, Eude Heurtaut, Max Reynaud, Thierry Paillard, Quentin Prim, Claude Migot, André Compan, Jean-Philippe Courtin, Jean Dantes, François Constant, Michel Dornon, Georgette Dupin, Jean-Pierre Joubert.**

Merci à tous, habitués comme novices, d'avoir répondu présent pour effectuer le dépouillement des urnes et ainsi nous permettre d'accomplir ensemble notre devoir républicain.

Renforcement de la sécurité des manifestations publiques



Dans un contexte de menace terroriste amplifiée par les attentats, les pouvoirs publics se sont attachés à maintenir et à favoriser le déroulement d'un maximum d'évènements. Dans ce cadre, il a été demandé aux maires de prendre toutes les précautions nécessaires et indispensables pour assurer au mieux la sécurité.

Ceci implique un renforcement de la surveillance et donc de faire appel à une entreprise de sécurité privée. Mais aussi le barrage des accès en positionnant des containers en guise d'obstacle pour éviter qu'une catastrophe comme celle vécue à Nice d'un camion fou fendant la foule ne se reproduise....

Il est bon de rappeler également que chaque structure est libre d'organiser ou de renoncer à une manifestation si elle juge ne pas être en mesure de remplir toutes les mesures de sécurité. En tout état de cause, la municipalité fera toujours le nécessaire pour que la vie culturelle et festive puisse se dérouler normalement mais tient à renouveler à l'attention de chaque Sallois un message d'extrême vigilance : aucun dispositif ad hoc, aussi efficace soit-il, ne saurait être le moyen imparable de stopper la folie meurtrière d'un terroriste.

Récupération des fleurs de la ville

Le vendredi 13 octobre prochain à partir de 9h30 aura lieu une nouvelle fois, sur la place du champ de foire la récupération des fleurs de la ville. En effet, les espaces verts vous proposent de venir, chaque année, récupérer gratuitement les fleurs qui ont embellie la commune pendant l'été. Elles pourront ainsi être replantées et bénéficier d'une seconde vie.



CCAS : la solidarité, c'est branché !

Les séniors se mettent à la gym douce, les familles bénéficiaires de l'épicerie solidaire partent en balade et les aides à domicile sont désormais équipées de smartphones. Pour une solidarité encore plus connectée !

Elle croit fort au lien social et aux actions inter-générationnelles. Magali Rougeoux, la nouvelle directrice du CCAS, a pris ses fonctions au mois de mai, après avoir travaillé dans un CCAS dans les Deux Sèvres qui disposait d'un centre de réinsertion sociale pour le public sans domicile fixe. Elle voulait changer de territoire. C'est à Salles qu'elle a posé ses valises et qu'elle déploie désormais son énergie. Si la nouvelle directrice a pour ambition de rompre l'isolement des plus âgés, elle n'oublie pas les plus démunis. Pour les familles qui bénéficient de l'épicerie solidaire, l'important est aussi de pouvoir partager des moments ludiques. Parents et enfants ont ainsi participé cet été à un atelier goûter. Au programme : confection et dégustation de brochettes de fruits. Le 19 juillet, ils sont partis à la découverte des chauve-souris, accompagnés par un animateur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

De la gym pour les Aînés

Nouvelle initiative : le CCAS a mis en place un atelier « forme et équilibre » en partenariat avec l'ASEPT*, une association spécialisée dans les actions menées auprès des séniors. Les douze séances qui se sont déroulées entre mars et juin à la salle des fêtes du Bourg (une fois par semaine) ont affiché complet. Fort de ce succès, le CCAS renouvelle l'opération à la rentrée. L'atelier « forme et bien-être » débute le 25 septembre. Postures, étirements, respiration... L'objectif est de mieux accompagner les bénéficiaires dans les actions de la vie quotidienne, gérer le stress et le sommeil. Avis aux amateurs !

Atelier « forme et bien être » gratuit. Renseignements au CCAS : 05 56 88 30 10. Ou sur le site de l'Asept Gironde : www.asept-gironde.fr/

*Association Santé Education et Prévention sur les Territoires



« DES AIDES À DOMICILE CONNECTÉES »

Le 1^{er} juin, les 26 aides à domicile de la commune ont été équipées de smartphones. Ils permettent de remplacer les feuilles de présence et de ne pas utiliser le téléphone des bénéficiaires. « Les changements de planning s'affichent en alerte. Les smartphones nous indiquent également les points de vigilance : si la personne a du diabète, ses goûts alimentaires, la présence d'un chien... C'est très utile, notamment pour les remplaçantes. » explique Nathalie, aide à domicile.



Ce qu'il faut savoir pour une rentrée zen

Nouvelle organisation des rythmes scolaires, arrivée de nouveaux enseignants, modes de garde avant ou après l'école, le mercredi, les vacances ... Voici nos réponses aux questions des familles !

> Rentrée 2017 : retour à la semaine de 4 jours

Après vote des conseils d'école et en concertation avec les parents d'élève et les enseignants, les écoliers de Salles renoueront avec la semaine de 4 jours à la rentrée. L'objectif : des enfants moins fatigués.

Paru le 27 juin dernier au journal officiel, le décret d'assouplissement des rythmes scolaires permet désormais au Directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen) d'autoriser le retour à la semaine de 4 jours. « La question était dans l'air depuis quelques semaines et nous les avons mises à profit pour consulter parents et enseignants », indique Perrine Heurtaut, Adjointe déléguée à la jeunesse et aux affaires scolaires. « **Avec 87% des parents et une majorité des enseignants favorables, le message est très clair.** »

Il s'est traduit, fin juin, par une décision majoritaire des 7 conseils d'école de la commune en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Parmi les raisons invoquées : la fatigue des enfants, les difficultés d'organisation... « D'autant qu'à Salles sur 820 élèves, plus de 700 ne fréquentent pas le centre de loisirs », souligne Perrine Heurtaut. « C'est donc une grande majorité des enfants qui pourra profiter du mercredi pour se reposer et pratiquer des activités. »

Des moyens réinvestis dans la qualité des temps périscolaires

Pour autant, la qualité de vie des enfants reste au cœur des préoccupations. Ainsi, le personnel jusqu'ici mobilisé par les Ateliers (TAP) sera affecté sur d'autres temps périscolaires pour renforcer l'encadrement, pendant la pause méridienne notamment. De même, pour respecter les rythmes de l'enfant, les éducateurs sportifs recrutés par la ville interviendront prioritairement l'après-midi dans les écoles. Enfin, complète Perrine Heurtaut, « les ressources humaines dégagées permettront d'accueillir tous les enfants le mercredi et de proposer une vraie offre de loisirs. » Avec un encadrement renforcé (1 adulte pour 8 enfants en maternelle, 1 pour 12 en élémentaire), 48 places pour les 3-6 ans, 72 voire 84 places pour les 6-11 ans, le centre de loisirs pourra ainsi répondre aux demandes de toutes les familles.



4 OU 4,5 JOURS D'ÉCOLE ? Le point de vue des parents

« Depuis la mise en place de la réforme, mes filles, notamment la plus petite, sont très fatiguées. Autant ma fille aînée apprécie les Ateliers (TAP), la qualité des activités, le choix et le contact avec des intervenants extérieurs, autant ils n'ont aucun intérêt en maternelle. Pour moi qui ne travaille pas le mercredi, la semaine de 4 jours est idéale avec une journée pour se reposer ou faire les devoirs. »

Cécile Igonin, maman de deux filles scolarisées à l'école du Caplanne en CE1 et en CM2.

> Adieu mesdames les professeures, on ne vous oubliera jamais...

Elles ont enseigné à des générations de petits Sallois, mais, ayant toutes les deux fait valoir leurs droits à la retraite, cette année, Claudie Saint-Sévère et Brigitte Bedin et n'ont pas fait la rentrée.

Claudie Saint-Sévère, elle, a pris le poste d'enseignante et la direction de l'école du Lanot, en septembre 2004 : « Après plusieurs écoles et plusieurs niveaux, j'ai choisi cet établissement précisément pour le challenge, pour vivre l'expérience d'une classe unique. Si le travail et les programmes sont les mêmes que dans toutes les écoles, cette configuration développe l'autonomie des enfants et se révèle très efficace dans la mesure où, au sein de petits groupes, les enfants expriment facilement leurs difficultés. Elle permet aussi de bien connaître les enfants, d'adopter des pédagogies différenciées selon leurs besoins. »

Présente à l'école maternelle rive droite depuis 25 ans, Brigitte Bedin a été nommée directrice en 2002. « À mon arrivée, l'école comportait 5 classes », se souvient-elle. « Elle a été construite pour 4 classes en 1979. Après un nouveau local ajouté pour une classe supplémentaire, deux préfabriqués ont dû être implantés pour passer à 7 classes. La construction d'une nouvelle école maternelle rive gauche a permis d'alléger nos effectifs et de revenir à 5 classes. »

Que de bons souvenirs ...

L'une et l'autre soulignent le soutien attentif des élus et ne gardent que de bons souvenirs : « la satisfaction d'avoir animé l'école en équipe, d'avoir vu aboutir de nombreux projets pédagogiques et d'avoir maintenu une ambiance sereine où les élèves étaient heureux et les parents confiants » pour Brigitte Bedin, tandis que Claudie Saint-Sévère met en avant « la qualité de la relation avec les enfants et les familles, les découvertes culturelles et des résultats très gratifiants. » Toutefois les deux enseignantes se réjouissent de retrouver un peu de temps : « l'école a pris beaucoup de place dans ma vie », conclut Claudie Saint-Sévère. « Je vais maintenant pouvoir m'investir dans la vie locale, aller au cinéma et profiter de la vie ! » C'est tout le bien que nous leur souhaitons !

NOUVEAU : LE BUS CONTOURNE LA ROUTE DE JEAN ROUX

Pour des raisons de sécurité, les riverains de la route de Jean Roux demandaient depuis longtemps que le bus de ramassage scolaire du collège n'emprunte plus cette artère. Relayées par la Municipalité, la Communauté de Communes et la société de transports ont été entendues : à la rentrée, le bus passera par la Départementale.

Les 3 partenaires sollicitaient aussi le Département pour la mise à disposition de 2 bus supplémentaires, les collégiens étant de plus en plus nombreux. Ils n'ont, pour l'instant, pas obtenu gain de cause.



L'INFO EN +

Les dérogations : qui prend la décision ?

Toutes les familles qui souhaitent inscrire leur enfant dans une autre école que celle désignée par la carte scolaire correspondant à leur lieu d'habitation doivent faire une demande de dérogation à la Mairie. Mi-juin, l'élue en charge des affaires scolaires réunit tous les directeurs pour étudier les demandes. Les dérogations sont acceptées ou refusées en concertation et en fonction des effectifs des différents établissements scolaires.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

- Réfection du grillage à l'école du Lanot
- Changement de la chaudière à la maternelle rive droite
- Travaux d'entretien en régie (peinture, petites réparations, ...)

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Le 6 novembre, la ville organise un atelier de motricité libre pour les tout-petits. Animé par le psychomotricien Olivier Rasal-Allué, il permettra aux parents de découvrir un concept qui laisse la possibilité à l'enfant d'explorer ses capacités, de passer à l'étape suivante quand il le souhaite et comme il le souhaite, de développer autonomie et confiance en lui.

> Ouvert à tous. Sur inscription avant le 20 octobre 2017, rendez-vous le mercredi 6 novembre de 19h15 à 21h15, au gymnase.

La motricité libre, c'est quoi ?

C'est apprendre à observer, à ne pas intervenir, ainsi qu'à adapter et ajuster l'environnement.



La motricité libre, c'est quoi ?

C'est favoriser la mobilité et l'équilibre naturels de l'enfant.



Source illustrations : Bougribouillon.fr

> Intégration en douceur des tout-petits

La séparation est un moment important pour le bébé et pour ses parents. Aussi bien en accueil collectif qu'individuel, à Salles, elle se fait doucement, au terme d'une période d'adaptation qui prend en compte le rythme, l'histoire et les habitudes de chaque enfant.

D'abord une heure dans les bras de maman pour connaître les locaux, les jeux et les autres enfants.

Puis 2 heures pour s'aventurer à la découverte de ce nouvel environnement.

Puis 3h tout seul, puis un repas, un repas et une sieste et enfin une journée. « Entre une semaine et 15 jours, le temps d'adaptation est variable d'un enfant à l'autre », souligne l'équipe du Service Petite Enfance. Il dépend de ses réactions, du vécu de sa famille et du point de vue de l'équipe ou de l'Assistante maternelle. « La séparation est progressive et c'est le bien-être de l'enfant qui donne le tempo. Ce moment où l'on fait connaissance permet aussi au parent de donner des informations importantes : doudou, alimentation, sommeil... » Si les enfants s'adaptent facilement, ce sont parfois les parents qui flanchent. « Sitôt la porte fermée, l'enfant arrête généralement de pleurer mais parfois pas le parent. Nous sommes donc là aussi s'il appelle dans la journée pour le rassurer. », constate Céline Saint-Aubin, Directrice du multi-accueil. Le conseil des professionnelles de la petite enfance : avant de reprendre le travail, prévoir un temps d'adaptation suffisant pour une transition sans stress.

PRATIQUE

A la recherche d'un mode d'accueil pour votre tout-petit ?

Individuel ou collectif, à temps complet, à temps partiel ou de façon occasionnelle, la responsable du Service Petit Enfance est à votre écoute pour vous aider à trouver la solution qui convient le mieux à vos attentes et besoins.

Une seule démarche, prendre rendez-vous avec :

Marie-Line Contat : 05.56.88.42.08
Espace Enfance
35, rue va-au-Champ
ram@ville-de-salles.com



> 12/17 ans, accompagner l'autonomie

Trop jeunes pour la liberté totale, trop âgés pour le centre de loisirs, les 12-17 ans sont les bienvenus au Point Rencontre Jeunes. Espace d'accueil ouvert toute l'année, il prend une autre dimension pendant les vacances avec des propositions sports, loisirs ou culture tous les jours.

En période scolaire, le PRJ est ouvert le mercredi et le samedi après-midi. « Les jeunes y viennent une heure, deux

heures, toute l'après-midi, pour le baby-foot, le billard, les ordinateurs, les jeux, mais surtout », constate Grégory Mège, son directeur, « pour se retrouver entre eux dans un espace où ils se sentent bien. C'est aussi l'occasion de préparer les vacances, notre objectif étant de construire un programme pour les jeunes, mais aussi, avec les jeunes. » En configuration «vacances», l'offre de loisirs est quotidienne : surf, BMX, vélo, tir à l'arc, accrobranches, cinéma, théâtre, concert et, bien sûr, plage, « chaque été, nous accueillons une cinquantaine de jeunes », indique Grégory Mège. « Et nous travaillons de plus en plus à l'échelon intercommunal pour ouvrir leur horizon. »

À savoir : désormais avec la possibilité de déjeuner sur place, ce sont les parents qui donnent l'autorisation de quitter le PRJ et définissent le degré d'autonomie accordé à leur enfant.



LE PRIJ DEVIENT LE PRJ

Point Rencontre Jeunes, le PRIJ a perdu le «I» de Information. « Nous étions plusieurs à dispenser la même information sur l'orientation et la formation, notamment le CCAS et la Mission Locale dont c'est vraiment le cœur de métier », explique Gregory Mège. « Pour ne pas créer de doublon inutile, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur l'animation auprès des jeunes. »

En savoir plus :

Facebook : Prj de Salles
prj@ville-de-salles.com
06 46 52 40 47

Les sangliers dans le viseur des chasseurs

Ils sont de plus en plus nombreux à saccager les jardins. Les sangliers pullulent dans les bois alentours et se rapprochent des zones urbaines. Les chasseurs ont été mandatés par la Préfecture pour les éloigner.

Ils agissent en silence, à la tombée de la nuit. Camouflés en treillis dans les feuillages, ou postés à quelques mètres de hauteur dans un mirador, les chasseurs se tiennent à l'affût, jumelles au poing. Leur mission ?

Éloigner les sangliers qui ravagent les jardins du centre-bourg et des différents quartiers de Salles, en pratiquant une chasse sécurisée, dite « à l'approche ».

Le constat est préoccupant : la commune s'agrandit et les

animaux, de plus en plus nombreux, se rapprochent des habitations. Les chasseurs ont donc été mandatés par la Préfecture du 1^{er} juin au 14 août, pour les éliminer.

« Les habitants n'ont rien à craindre », assure Serge Groleaud, conseiller municipal, délégué à la sécurité. « Les chasseurs sont expérimentés et pratiquent le tir fichant qui en fin de parcours, vient se planter dans la terre. »

12 000 spécimens en Gironde

En dix ans, la population de sangliers a été multipliée par plus de 10 dans le département de la Gironde, passant de 1 100 spécimens en 2007 à 12 000 en 2016 (Source Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde). Le phénomène s'explique en partie par les deux tempêtes de 1999 et 2009. Les parcelles abîmées ont constitué des refuges pour les animaux.

D'autre part, les laies qui n'avaient qu'une portée par an, peuvent aujourd'hui en avoir jusqu'à deux par an, grâce à une alimentation plus riche. « Ce sont des animaux intelligents », assure le chasseur Jean-François Le Quéré, « Les laies connaissent bien le territoire. Avec leurs petits, elles remontent le ruisseau du Camelaue et se retrouvent vite au centre bourg ».

Les chasseurs effraient la laie meneuse qui comprend alors que le territoire n'est plus sécurisé et quitte le terrain. Ramenant sa compagnie de marcassins au fond des bois. Là, où les chasseurs pourront organiser des battues.



LES DRONES, UN USAGE RÉGLEMENTÉ

Après quelques plaintes de particuliers, la municipalité souhaite rappeler que l'usage des drones de loisirs ou des drones professionnels est soumis à une réglementation très précise.

Par respect de la vie privée, les drones ne doivent en aucun cas survoler des propriétés privées, ni les filmer.

Plus d'infos sur :
**[ecologique-solidaire.gouv.fr/
drones-loisir-et-competition](http://ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition)**

Le retour en force du petit commerce

En un peu moins de 6 mois, la commune a enregistré l'ouverture de 6 nouveaux commerces et 1 espace de bureaux et locaux commerciaux. Même s'il est encore tôt pour parler d'inversion de tendance, on ne peut que se réjouir d'une évolution qui dynamise l'économie et diversifie l'offre de services.



Depuis janvier, le bourg de Salles compte un commerce d'audition, un nouveau restaurant-traiteur, un magasin d'électro-ménager, un primeur et épicerie fine, un espace de services à domicile et une supérette qui propose l'essentiel (alimentation, produits d'hygiène, etc) en plein centre, à des horaires tardifs (21h30) et le dimanche.

La plupart de ces prestations n'existaient pas il y a quelques mois et amènent un vrai service de proximité, notamment pour les personnes qui n'ont pas de véhicule ou des difficultés à se déplacer.

« Notre mission ? Faciliter les installations »

« On peut y voir les premières retombées de la taxe que nous avons instaurée en décembre dernier pour tenter de limiter les friches commerciales. Au moins pour 4 d'entre eux : les propriétaires ont pris conscience de certains enjeux et accepté de revoir leurs conditions de location » note Catherine Paillart, Adjointe déléguée au développement économique. « Mais c'est aussi le résultat d'une politique plus générale de soutien et d'accompagnement des artisans-commerçants. Chaque fois que nous le pou-

ons, nous intervenons pour faciliter leurs démarches. » Un exemple ? Ce commerçant du marché du jeudi qui a ouvert la boutique de primeur : « il ne se serait jamais installé s'il n'y avait pas eu d'échanges en amont avec la municipalité ».

« Une double satisfaction »

À noter aussi, la création récente (début 2017) de locaux professionnels : des espaces de 50 à 150 m² pour des bureaux ou 60 à 200 m² pour accueillir commerces et activités. « La résinière », implantée à l'entrée de Salles (en provenance de Lavignolle) compte d'ores et déjà une toiletteuse pour chiens, un plombier chauffagiste et une société de distribution en gros de produits d'hygiène. Cette installation conforte le regain d'activités sur Salles. « C'est une double satisfaction : le résultat concret des efforts déployés sur le terrain d'abord, mais à terme ce sont aussi des perspectives d'embauche, car ces sociétés sont appelées à se développer et recruter. »

Or, plus il y aura d'activités sur place, plus on rapprochera le travail du lieu d'habitation : une autre priorité de l'équipe municipale.

Les nouveaux commerçants

Allo Dactylo

Sur la commune de Salles, Nathalie, une secrétaire de direction diplômée d'un BTS avec plus de 15 ans d'expérience en entreprise, propose ses services aux entreprises et aux particuliers. Prestataire de services indépendante, elle exerce depuis son domicile ou pour des missions ponctuelles, directement chez le client. Elle prend en charge diverses tâches administratives, de la saisie de courriers, factures, relances ou rapports en passant par la mise à jour de site internet et réseaux sociaux jusqu'à la création de supports de communication (affiches, cartes de visite, flyers....) ou l'organisation d'évènements.... Faire appel à une secrétaire indépendante peut permettre de pallier une absence, un surcroît de travail, des tâches ponctuelles et également de ne pas investir dans du matériel informatique... C'est flexible, sans contrainte et sans engagement donc plus d'hésitation ! Appelez Allo Dactylo !



De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi et que le mercredi matin.

**06 28 21 85 80 - allodactylo3.0@gmail.com
allodactylo.wixsite.com/allodactylo**

MTOGBA EVENTS



Pour particuliers (mariage, anniversaire, baptême, enterrement de vie de jeune fille/garçon) ou professionnels (entreprise, collectivité locale, association...). Mtogba Events prend tout en main. Nous vous proposons un gain de temps, une écoute et des conseils adaptés à vos envies. Mais c'est aussi un accompagnement de A à Z, un bon rapport qualité prix. Notre ambition est la réussite de vos événements.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
TOGBA Myriam
27 chemin du Pujeau 33770 SALLES
06 30 31 97 65
mt@mtogbaevents.fr - mtogbaevents.fr

Audition du Val de l'Eyre



Libre de toute contrainte envers une marque ou un fabricant, Audition du Val de l'Eyre vous accueille et vous conseille en toute indépendance pour une solution qui correspond le mieux à vos besoins et à votre mode de vie.

Bilan auditif gratuit, adaptation d'aides auditives, suivi, réglage et réparation toutes marques, vente de piles et produits d'entretien, accessoires pour les malentendants : casques TV, téléphones amplifiés, protections auditives : bouchons anti-eau et anti-bruit.

Les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Le samedi sur rendez-vous - 09 83 68 09 09
auditionlafargue@orange.fr - auditionduvaldeleyre.fr

UN NOUVEAU CONCEPT IMMOBILIER A SALLES



Via le réseau I@D France, Vanessa Leflot vous accompagne sur tous vos projets immobiliers : vente et location de maisons, appartements, terrains. En commençant bien entendu par vous donner un avis de valeur.

I@D France c'est :

- Un réseau de proximité (Mios - Le Barp - Belin Béliet)
- Des honoraires adaptés.
- Une qualité de service
- Un savoir-faire et des formations

Désormais, quand vous pensez IMMO...
pensez VANESSA Leflot !

Vanessa LEFLOT - I@D FRANCE
Votre Conseillère en immobilier - 06 47 00 24 64
vanessa.leflot@iadfrance.fr
iadfrance.com/@vanessa.leflot

VOUS VENEZ DE DÉMARRER UNE ACTIVITÉ SUR SALLES ?

Pour bénéficier d'une parution dans cette rubrique, il vous suffit de prendre contact avec Catherine Paillart, l'élue référente, au 06 07 08 65 95 ou avec le service communication au 06 11 51 29 94.

PLU et PLUI-H pour dessiner le futur du territoire

Deux documents de planification urbaine sont en cours d'élaboration. L'un à l'échelle de Salles (PLU), l'autre au niveau des 5 communes de la CDC (PLUI-H). Comment s'articulent ces deux outils fondateurs destinés à esquisser le visage du territoire à horizon 2030 ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document qui fixe l'organisation de l'espace (répartition entre les zones d'habitat, naturelles, agricoles, économiques, etc) et les règles de construction (hauteur, volume, recul, etc). Tous les projets doivent s'y conformer. Elaboré au niveau de la commune, le PLU a été lancé en décembre 2013. La municipalité a voulu amplifier la concertation par la mise en œuvre d'ateliers avec les Sallois en 2016.

Depuis la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République de 2014), la compétence PLU est transférée aux intercommunalités : la CDC du Val de l'Eyre chapeaute donc l'élaboration des PLU des 5 communes et celle du PLUI-H*.

> Un travail main dans la main

« Les communes sont les mieux placées pour appréhender leur territoire, les réalités du terrain ou les besoins spécifiques en logements, équipements et autres... » souligne Marie-Christine Lemonnier, Présidente de la CDC. « Mais on ne peut plus raisonner à l'échelle d'une ville : le déploiement économique, les transports, la protection de l'environnement, la gestion des espaces forestiers, agricoles, naturels... sont des enjeux de territoire. La mission de la CDC est d'inscrire ces réflexions dans une logique plus globale. »

En revanche, chaque commune, à travers l'élaboration de son PLU fait prévaloir ses priorités et ses spécificités, qui trouveront leur traduction dans les plans de zonage et le règlement du PLUI-H.

> Quel document va s'appliquer ?

Pour l'instant, le document de référence reste celui de la commune, jusqu'à ce que le PLUI-H soit approuvé et entre en vigueur à son tour (objectif 2019). Ce dernier se substituera alors au PLU de Salles.

En attendant, l'élaboration se fait en intégrant de nombreux textes : loi Alur, loi NOTRe, Grenelle I & II, SAGE, la charte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, etc. Un mille-feuille réglementaire qui réduit les marges de manœuvre : sur Salles, les possibilités d'ouverture à l'urbanisation sont passées de 300 ha en 2013, à 75 ha aujourd'hui. L'équipe municipale met tout en œuvre pour tenter d'obtenir quelques hectares supplémentaires... mais rien n'est acquis. Rendez-vous d'ici la fin de l'année pour l'enquête publique.

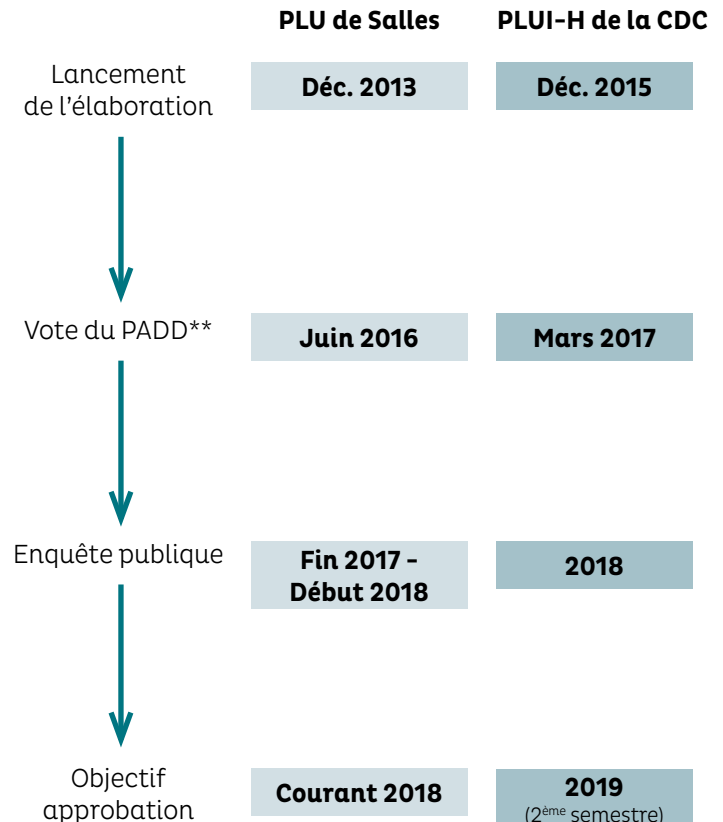
ELLE L'A DIT

« Le PLU est parvenu à une phase décisive »

« Le projet de règlement et de zonage s'apprête à être soumis aux personnes publiques associées (PPA) : ultime étape avant l'enquête publique, puis l'approbation du PLU attendue pour courant 2018. Ce PLU réaffirme notre ambition pour la commune : préserver son esprit village, son caractère rural, la qualité de vie et son environnement exceptionnel, sans hypothéquer son développement. »

**Monique Gresset
Adjointe déléguée**

> Où en est-on ?



* Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant PLH (Programme Local de l'Habitat),

** Projet d'Aménagement et de Développement Durable

La rentrée sous le signe du sport pour tous

Cette année, on enfle ses baskets et on s'y met. Pas de mots d'excuses : la ville lance un « Temps Libre Multisports ». Un dispositif à la carte pour découvrir toutes sortes de pratiques à des coûts accessibles. Go !



C'est une première et l'idée est belle. Il s'agit de permettre de tester plusieurs sports à des tarifs ajustés car soumis au quotient familial.

Le dispositif « Temps Libre Multisports » démarre dès le mois de novembre et aura lieu jusqu'au mois de juin à raison de deux soirs par semaine, les mardis et jeudis. Au programme, plusieurs cycles de 6 à 8 séances pour découvrir le badminton, le fitness, la marche nordique... Le système est souple. On vient pour un cycle ou plusieurs, le soir de son choix ou les deux. Et surtout, on paye en fonction de ses revenus.

Une plaquette publicitaire sera distribuée dans les boîtes aux lettres première quinzaine d'octobre. La période d'inscription débutera mi-octobre au Service Sports et Vie associative.

> Des passerelles constantes avec les associations

« Ce dispositif est un laboratoire d'activités. On peut tout essayer ou presque et bénéficier de cours de grande qualité, dispensés par Florian Bourrut, le chef du centre Cap33, éducateur sportif et professionnel des activités de la forme et de la force » explique Corinne Laurent,

conseillère municipale, déléguée aux associations et aux sports.

En effet, forte du succès de Cap 33 réintroduit en juillet 2016 et renouvelé cet été, la municipalité a souhaité prolonger le plaisir tout au long de l'année avec ce dispositif. Pour le mettre en place, la ville a sollicité le Conseil Départemental qui apporte son soutien technique et financier. Elle travaille également en étroite collaboration avec les clubs sportifs sallois. Le tissu associatif de la commune est riche, les compétences variées. Chaque structure peut ainsi proposer des cycles pour faire connaître ses pratiques et passer une convention avec la collectivité pour alimenter et enrichir le dispositif.



> Le sport à l'école, c'est reparti !

La ville poursuit son engagement auprès des enfants et des écoles en accord avec les enseignants.

Ce choix de la municipalité concerne cinq écoles élémentaires (Lanot, Lavignolle, rive gauche, Caplanne et Octave Cazauviel) soit 23 classes du CP au CM2. Au total, ce sont 526 élèves qui sont concernés.

La gamme des activités est vaste : athlétisme, course d'orientation, roller, cyclisme, jeux d'opposition, badminton, gym, accro sport, cirque, hand, basket, hockey...

Les enseignants peuvent en choisir deux ou trois selon l'âge des élèves lors de cycles de 6 à 7 séances pour chaque classe. De son côté, le service « Sports et Vie associative » de la mairie met à disposition des professeurs des écoles, les moyens humains, le matériel et les infrastructures de la commune.

En effet, les trois éducateurs sportifs municipaux accompagnent les enseignants dans les séances. La commune prend également en charge le transport des enfants dans les lieux dédiés : dojo, stades, salles de gym...

En sport, l'esprit d'équipe, c'est essentiel !

Services Sports et Vie associative : 05 56 88 38 87



THÉÂTRE ATS «LOU CAOUDEY» Cie Les Atomes Crochus



En plus du cours pour adultes déjà en place, nous ouvrirons, à la rentrée, un cours d'atelier théâtre destiné aux enfants à partir de 10 ans et aux adolescents motivés. Ce cours sera dispensé le mercredi. Le lieu et l'heure seront communiqués à l'occasion du Forum des Associations le 2 septembre 2017 où nous vous accueillerons avec plaisir.

**Pour tous renseignements
vous pouvez vous adresser à Roger VERRECCHIA
Secrétaire de l'association
05 56 88 39 24 - verrecchia.roger@neuf.fr
ATS «LOU CAOUDEY» de SALLES en partenariat
avec AACCEA – Section Théâtre du CEA CESTA**



L'association l'outil en main

L'Outil en Main de Salles est une association dont l'objectif est l'initiation aux métiers manuels pour les enfants de 9 à 14 ans.

Nous proposons divers ateliers :

- Plomberie / Electricité / Menuiserie / Peinture / Ferronnerie / Couture / Cuisine

Les nouveautés de la rentrée : carrelage et mosaïque.

Ces séances du mercredi de 14h à 16h sont dispensées par des artisans ou des ouvriers qualifiés retraités.

Le 28 juin dernier, des certificats de bonne pratique ont été remis aux petits apprentis en présence de Monsieur le Maire de Salles.

**Contact : Président Daniel Leveux, 05 56 20 24 54
daniel.levieux@outlook.fr**

Le mot de la majorité

Sale temps pour les collectivités territoriales et les communes en particulier ! La Cour des Comptes l'a récemment rappelé dans son dernier rapport, l'État n'a réduit ces dernières années son déficit public que par la grâce des collectivités territoriales qui ont fourni le plus gros effort. La nouvelle majorité enfonce le clou et va mettre au régime sec les communes. Quid de la disparition du produit de la taxe d'habitation, sa ressource financière la plus importante ? Quid de la disparition de la réserve parlementaire ? Quid de la poursuite du mouvement de baisse de la DGF engagée depuis ces 4 dernières années et amplifiée sur les années à venir ? Un lien de confiance

renouvelé entre l'État et le bloc communal doit à l'évidence s'appuyer sur des instances de dialogue et de négociation pérennes et efficaces et sur des actions définies ensemble sans quoi la situation de fracture que connaît notre pays va s'accroître... Les questions du statut de l'élu local et de la fiscalité locale doivent être inéluctablement placées au centre des discussions. Si le pacte financier présenté par le Chef de l'État apparaît séduisant dans le discours et la méthode, la prudence est de mise et l'avenir de nos communes plus incertain que jamais. À nous les élus locaux d'être toujours plus inventifs et sélectifs dans les politiques à mener sur nos territoires et l'État plus responsable dans le soutien en faveur de nos initiatives présentes et futures

Le mot de l'opposition

Le fonctionnement municipal actuel tient plus de l'autoritarisme que de la démocratie. À mi-mandat, le constat s'impose, pour preuve quelques exemples parmi d'autres : annonce dans le journal municipal de juin de l'installation, sur une parcelle communale, de matériel de mesure des émanations de gaz liées aux pins. Pourtant l'autorisation de cette installation n'a été donnée que le 04 juillet par un vote du conseil municipal. Pire, le 27 juin date du débat prévu pour laisser aux parents et aux enseignants le choix de revenir ou pas à la semaine de 4 jours. Pourtant

les membres de la commission vie scolaire ont reçu une convocation pour acter ce retour à la semaine de 4 jours bien avant la tenue de ce débat. Déni de démocratie encore, le Maire refuse, sans explications, qu'un élu de l'opposition siège en tant que suppléant dans une commission nouvellement créée. Ce fonctionnement est récurrent ; dans les bulletins municipaux notre expression est systématiquement retoquée la majorité attend d'avoir notre texte pour s'octroyer un droit de réponse. Nos allégations sont donc certainement contrées dans le texte au-dessus de celui-ci. À moins que l'on veuille nous faire mentir !

AGENDA

SEPTEMBRE 2017

Samedi 23 septembre de 14h à 18h

Après-midi jeux et atelier création de jeux, avec la ludothèque «les couleurs du jeu» et «Baolin»

Médiathèque municipale

Samedi 23 septembre de 9h à 17h

Vide ta baraque organisé par l'AAPEC

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 24 septembre à 14h30

Loto organisé par le Comité des fêtes

Salle des fêtes du Bourg

Mardi 26 septembre à 14h

Loto organisé par Loisirs et joie

Salle Picoutin

Samedi 30 septembre à 21h

Pièce de théâtre (comédie)

«TOQUÉ AVANT D'ENTRER» de François Scharre

Salle des fêtes du Bourg

OCTOBRE 2017

Mercredi 4 octobre à 16h30

Découverte de l'auteur Martine Perrin suivie de la création d'un memory

Médiathèque municipale

Samedi 7 octobre à 19h

Loto organisé par les millinettes contre le cancer de l'enfant

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 8 octobre la journée

Tournoi multi-chances double mixte

Club de tennis

Mardi 10 octobre à 14h

Concours de belote organisé par Loisirs et joie

Salles des fêtes du Bourg

Mercredi 11 octobre à 16h30

Lectures et jeux autour du portrait

Médiathèque municipale

Lundi 23 octobre au vendredi 17 novembre

Exposition «bébé lit»

Médiathèque municipale

Mardi 24 octobre à 16h30

Lectures spécial Halloween

Médiathèque municipale

Mercredi 25 et jeudi 26 octobre de 14h à 16h

Atelier minecraft et impression 3D

Médiathèque municipale

Dimanche 29 octobre à 14h30

Thé dansant organisé par le Comité des fêtes

Salle des fêtes du Bourg

Mardi 31 octobre de 10h à 12h

Atelier minecraft et impression 3D

Médiathèque municipale

Mardi 31 octobre au mercredi 1^{er} novembre

Salles en fête (foire de novembre), organisée par la municipalité

Place du champ de foire

Mardi 31 octobre 2017 à 14h

Loto organisé par Loisirs et joie

Salle Picoutin

Mardi 31 octobre 2017 de 16h à minuit

Soirée halloween organisé par escola à tots

Salle des fêtes du Bourg

NOVEMBRE 2017

Jeudi 2 novembre de 10h à 12h

Atelier morphing

Médiathèque municipale

Samedi 4 novembre à 16h30

Spectacle «l'ado, vie et moeurs» Compagnie Téatralala

Médiathèque municipale

Mercredi 8 novembre à 15h30

Spectacle «le grimaçathon»

Les Soeurs Mathon Brigitte et Marie-Jeanne

Médiathèque municipale

Dimanche 12 novembre de 8h à 18h

Vide grenier d'hiver organisé par le Sporting Club de Salles

Ancien gymnase, rue va-aux-champs 33770

Mardi 14 novembre à 14h

Concours de belote organisé par Loisirs et joie

Salle des fêtes du Bourg

Vendredi 17 novembre à 18h30

Apéro-concert de Jules Nectar, organisé par la municipalité

Salle des fêtes du Bourg

Vendredi 17 novembre à 20h30

Loto organisé par l'AAPEC

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 19 novembre à 15h

Loto organisé par Animal's 33

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 19 novembre de 9h30 à 16h

Stage organisé par le Tai-chi-chuan de style wudang

Dojo de Salles

Jeudi 23 au samedi 25 novembre

Exposition «À la découverte du Laser Mégajoule»

Médiathèque municipale

Samedi 25 novembre à 19h

Premier spectacle de l'association du bruit en coulisse

Salle des fêtes de Lavignolle

Dimanche 26 novembre à 14h30

Thé dansant organisé par le Comité des fêtes

Salle des fêtes du Bourg

Mardi 28 novembre à 14h

Loto organisé par Loisirs et joie

Salle Picoutin

Mercredi 29 novembre à 10h30

Spectacle gourmand «Petites miettes» - Compagnie Tortilla

Médiathèque municipale

DÉCEMBRE 2017

Samedi 2 et dimanche 3 décembre

Marché de Noël organisé par la municipalité

Place du champ de foire

Dimanche 3 décembre à 11h

Groupe vocal cantaleyre / marché de Noël

Place du champ de foire

Mercredi 6 décembre à 16h30

Lectures spécial Noël

Médiathèque municipale

Vendredi 8 décembre à 20h

Veillée de Noël organisé par l'harmonie de Salles

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 9 décembre à 18h30

Concert de la sainte Cécile organisé par l'école de musique de Salles

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 10 décembre à 15h

Loto de l'amicale du Lanot

Salle des fêtes du Bourg

Mardi 12 décembre à 14 h

Concours de belote organisé par Loisirs et joie

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 16 décembre toute l'après-midi

«Invite ton copain» pour la fête de Noël à l'école de tennis

Club de tennis

Samedi 16 décembre à 14h

Ronde de Noël organisée par le Raid du champion

Stade Raymond Brun

Dimanche 17 décembre à 15h

Loto organisé par Animal's 33

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 17 décembre à 15h

Cabaret d'hiver organisé par du bruit en coulisse

Salle des fêtes de Lavignolle

Mardi 26 décembre à 14h

Loto organisé par Loisirs et joie

Salle Picoutin

Dimanche 31 décembre à 20h

Réveillon organisé par le Comité des fêtes

Salle des fêtes du Bourg



VOS AVOCATS
À SALLES

DELTHIL & CONDEMINE
DÉFENSE ET CONSEIL

Avocats à la Cour d'Appel de BORDEAUX
Tél : 05 56 88 13 71 – Fax : 05 56 01 28 09
Mail : delthil.condemine-avocats@orange.fr
Site : www.avocats-delthil-condemine-bordeaux.com

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS OU SANS RENDEZ-VOUS LE MERCREDI DE 9H À 12H

Des avocats proches de vous : Particuliers, Entreprises, Associations, Collectivités

Viva
La Vie

Les coiffeurs de vos envies

by apparances

17, rue de la Croix Blanche
33 770 Salles

05 56 78 41 83

Ouvert le lundi
et nocturne le vendredi

www.vivalavie.fr



DEALER DE SAVEURS DEPUIS PLUS DE 20 ANS !

Pour vos commandes:

05 56 88 46 03



LA PIZZ A SALLES

WWW.LAPIZZ.FR

3 ROUTE DE BADET
33770 - SALLES

Jardin de
l'Ombrière

Libre Cueillette

**1 Salade
offerte**

pour tout panier
de plus de 5€

Sur présentation de ce bon
découpé en caisse



Horaires d'Automne

9h - 18h | Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi

9h - 12h30 | Dimanche

Fermé | Lundi
Mardi

www.ombriere.fr

06 19 96 37 70
Route de Marcheprime
33138 Lanton
jardin@ombriere.fr



Offre valable du 1 Septembre à la fermeture 2017 dans la limite des stocks disponibles. Ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire ou rendu de monnaie. Ne peut, en aucun cas, être échangé, remplacé, remboursé même partiellement.

MENUISERIE BOIS ALU PVC

Crédit 30% D'IMPÔT

- Fabrication Française
- Interlocuteur unique
- Financement personnalisé
- La garantie à vie de nos menuiseries PVC
- Une expertise en menuiserie qui fait la différence

78 Avenue de la Libération
33380 BIGANOS - Tél : 05 64 51 00 00
www.lesouverturesdusoleil.france-fenêtres.fr

ISOFRANCE Fenêtres & Énergies

HABILLEUR - CHASSEUR - HOMME

Vêtements Gaston

SALLES / 05 56 88 41 04

Si vous souhaitez paraître dans ce magazine,
contactez :
Claude LANGLADE, tél. 06 44 91 78 96
regiepub@ka2com.fr

